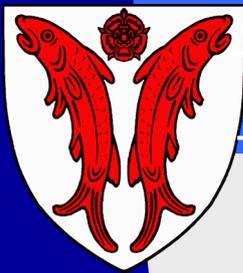


LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT



Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Mairie Fermée
Permanence téléphonique
du lundi au vendredi
9-12 h & 14-17 h

Confinement !

Prendre soin de vous et des autres, c'est aussi respecter scrupuleusement le confinement. C'est à cette unique condition que la situation sanitaire sur le Lunévillois restera stable, et sous contrôle. A ce jour, hormis quelques rares cas d'excès auxquels la gendarmerie mettra un terme sans indulgence, nous pouvons affirmer que le confinement porte ses fruits partout où, comme à Blâmont, il est respecté, avec rigueur et discipline.

Car l'heure n'est pas aux discours, débats et polémiques, et encore moins au relâchement : il s'agit encore et toujours de sauver des vies, la vôtre, celles de votre famille, de vos proches, de vos voisins. Que le soleil et la quiétude de cette étrange période ne nous leurent pas : le virus est toujours là !

SALVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Service communaux

- La mairie de Blâmont est fermée au public, afin de respecter les gestes barrières. Mais ses services restent actifs et vigilants. Ainsi, le secrétariat reste joignable pour toutes demandes, avec un accueil téléphonique au 08.83.76.28.28.
- Les habitants qui en font la demande, ont également la possibilité de retirer les écosacs jaunes en mairie, les matins, en appelant au préalable (les sacs sont alors remis dans le sas de l'hôtel de ville, sans contact, pour la sécurité de tous).
- Par ces temps de confinement, la communication est particulièrement ardue. Les personnes ayant la possibilité de le faire, peuvent se rendre sur le site internet de la mairie de Blâmont à l'adresse <http://blamont.fr> : elles trouveront les informations pratiques, les bulletins municipaux, et une fiche contact pour entrer en relation avec les services de la mairie.
- Rappelons aussi que, pour permettre aux habitants de Blâmont, qui ne possèdent pas d'outil informatique (et pas de smartphone, puisque l'attestation peut désormais se télécharger), la mairie de Blâmont a mis à disposition, devant l'hôtel de ville, un distributeur d'attestations de déplacement. Il est recommandé de ne prendre que la quantité nécessaire, pour un partage équitable entre tous (nous avons déjà diffusé des milliers d'exemplaires !). Nous essayons aussi d'alimenter ce distributeur le week-end.



Gestion de l'urgence alimentaire

- Le 26 mars, la situation de l'urgence alimentaire sur Blâmont était devenue critique :
 - *Solidarité Blâmontaise (l'Entraide)* n'ouvre plus ses locaux pour raison de protection sanitaire,
 - on s'oriente vers un confinement durable et,
 - *Les Restaurants du cœur* ont fermé leur porte.

Le municipalité de Blâmont a donc immédiatement mis en place le système suivant, en proposant aux communes de Cirey-sur-Vezouze, Badonviller et Val-et-Châtillon de s'y joindre :

- les assistantes sociales peuvent s'adresser aux mairies de Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Badonviller et Val-et-Châtillon pour le traitement des dossiers ;
- les communes, pour ces dossiers ou ceux qu'elles souhaitent prendre en charge, contactent *l'Entraide*, qui centralise les aides,
- qu'elle déclenche à son tour à l'Intermarché de Blâmont (partenaire ayant spontanément donné son accord), pour un colis déterminé en fonction de la famille ;
- l'Intermarché gère alors la distribution, après que *l'Entraide* a informé le destinataire.

Par ce système simple pour chaque partenaire, le Centre Communal d'Action Sociale peut continuer son action, sans modifier la règle habituelle, qui veut que chaque dossier doit être déposé préalablement en mairie pour obtention de l'accord.

DON DU SANG

Mercredi 22 avril

Salons de l'Hôtel de Ville - Blâmont
16 h à 19 h 30

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus covid-19, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients. Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux.

Les malades comptent sur vous

Toutes les précautions seront prises pour protéger les donateurs et les intervenants.



Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller DONNER LEUR SANG sur les sites de collecte de l'EFS.



Dans le cadre des mesures de confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang sur les sites de collecte de l'EFS, sous réserve de remplir l'attestation officielle ou une déclaration sur l'honneur indiquant qu'ils vont donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.



Une attention particulière portée aux seniors

Afin d'apporter le soutien de la commune aux habitants de plus de 70 ans, seuls, fragiles et vulnérables, 98 personnes sont contactées par les conseillers municipaux, chaque semaine dans les six secteurs de la commune.

Il manque cependant 25 personnes sur les 123 recensées, qui n'ont pas communiqué leurs coordonnées téléphoniques, malgré les courriers adressés spécifiquement. Pour que la municipalité puisse être certaine de ne laisser personne sur le bord du chemin, il serait souhaitable de faire connaître en mairie, ces renseignements, qui resteront entièrement confidentiels.

La municipalité n'a pas oublié ses habitants résidents de l'EPHAD, en leur envoyant à chacun un courrier accompagné des six derniers bulletins municipaux pour un petit moment de lecture. Cette initiative a permis de se rendre compte qu'ils avaient été maladroitement oubliés jusque là dans la distribution du bulletin : ils seront désormais nommément destinataires à chaque nouvelle édition du bulletin municipal.



Bureau de Poste - Ouverture



Il aura fallu bien des péripéties pour obtenir la réouverture du bureau de poste de Blâmont le mercredi 8 avril. Le 15 avril, la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale vient de déterminer de nouvelles règles. A compter

du 20 avril, l'ouverture se fera en alternance avec les communes de Cirey et Badonviller sous la forme ci-contre.

Cette répartition va de nouveau obliger les Blâmontais à s'adapter, notamment pour les usagers de boîtes postales et pour les retraits d'argent.

Rappelons cependant que le service « Allo facteur » reste toujours disponible. Sur demande, le facteur peut remettre dans le cadre de sa tournée, jusqu'à 150 € par jour et par personne. Ce service est accessible sur appel au 36 31.

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Badonviller | lundi : 9h-12h |
| Blâmont | mardi, mercredi : 9h-12h |
| Cirey sur Vezouze | jeudi, vendredi : 9h-12h |

Distribution du courrier

Le courrier sera désormais distribué les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Pour les deux premières semaines de mai (où les vendredi sont fériés), la distribution aura lieu exceptionnellement le lundi.



La Poste - « Veiller sur mes parents »

Lancé en 2017, le service *Veiller sur mes parents* propose aux seniors les visites régulières par le facteur, avec compte rendu des visites aux proches et/ou téléassistance. Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, La Poste et les postiers se mobilisent en rendant **GRATUITE** cette visite **HEBDOMADAIRE** du facteur.

Pour se renseigner et bénéficier du service : par téléphone au 0800 000 011.

Concrètement,

- le client choisit un jour de la semaine pour la visite du facteur.
- un postier téléphone au client en amont de chaque rendez-vous afin de confirmer qu'il est disposé à recevoir la visite du facteur.
- si le client donne son accord, le facteur se rend à son domicile pour un moment de discussion conviviale, pour prendre de ses nouvelles, et échanger sur les sujets qui l'intéressent.
- si le client préfère ne pas recevoir la visite du facteur à domicile, la discussion se déroule par téléphone.
- en cas de non réponse à l'appel téléphonique, le facteur se rend au domicile du client par principe de précaution pour vérifier que tout va bien.

Dans le cadre des visites au domicile des seniors, le facteur applique les mesures sanitaires : port du masque de type chirurgical, usage de gel hydroalcoolique, respect des distances de protection. Les visites seront assurées par des postiers dédiés.



Veiller sur mes parents

0 800 000 011

Service & appel gratuits

laposte.fr/veillersurmesparents

S'il est relativement aisé de rester en contact avec ses proches localement, et si la commune continue à assurer ses appels hebdomadaires locaux, pensez à utiliser ce système durant le confinement pour vos parents éloignés.

Le déconfinement n'est pas à l'ordre du jour et ses modalités restent inconnues. Il est cependant certain que les lieux de promiscuité (comme le cinéma) resteront fermés jusqu'à nouvel ordre, et que les manifestations publiques resteront limitées, le Président de la République ayant annoncé : « *Les grands festivals et les événements avec un public nombreux ne pourront se tenir au moins jusqu'à la mi-juillet* ».



**EVENEMENTS
ANNULÉS**

Foire de Blâmont du 1^{er} mai, et opération Clef de Voûte
« Tous au Château ».

Cérémonie publique du 8 mai

Fête de la musique du 21 juin

Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication :
Thierry Meurant
Avril 2020 - IPNS